



Revenu de solidarité active recalculé pour cause argent placé

Par rivierra, le **03/10/2012** à **13:47**

Bonjour,

Je me présente MME DUCHESNE, Je vis seule, je viens de changer de département, et ma nouvelle CAF m'a demandé des justificatifs de ma situation (avis d'imposition, relevés de tous mes comptes bancaires....ETC..) elle s'est donc aperçue que j'avais de l'argent placé (de mon divorce) sur lequel je fais des prélèvements tous les mois pour vivre!!!! et à recalculé mon R.S.A. qui était de 418e et est passé à 288e. Elle s'est empressée de contacter mon ancienne CAF et de ce fait, j'ai un arriéré de 2700e à régler.

Ma question: est-ce que c'est normal que mon R.S.A. soit recalculé et baissé?

Merci de m'avoir lu.

Cordialement.

MME DUCHESNE